

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA
FRANCE - (N° 2428)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 72

présenté par
M. Holroyd

ARTICLE 10

À la seconde phrase de l'alinéa 22, substituer au mot :

« assurent »

les mots :

« s'assurent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.